



DECISION N°.....0.0.0.1.6.0...../ONIES/2025 du 07 Juillet 2025..
portant attribution de la Lettre Commande après Appel d'Offres National
Ouvert N°02/AONO/ONIES/CIPM/2025 du 21 Avril 2025 pour
la réalisation des travaux confortatifs au Gymnase Multisports de Mfandena

L'Administrateur,

- Vu** Le Décret N°2022/384 du 17 août 2022 portant création, organisation et fonctionnement de l'Office National des Infrastructures et des Equipements Sportifs ;
- Vu** Le décret N° 2023/073 du 06 Février 2023 portant nomination de l'Administrateur de l'Office National des Infrastructures et Equipements Sportifs ;
- Vu** Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'avis d'appel d'offres National Ouvert N°01/AONO/ONIES/CIPM/2025 du 21 Avril 2025 pour la construction de trois (03) mini-adductions d'eau au complexe sportif d'Olembé à Yaoundé ;
- Vu** la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés en date du 26 Juin 2025.

DECIDE :

Article 1^{er} : La société, *Bureau d'Ingénierie Générale (BIG) SARL B.P 11462 TEL : 696 04 99 31* est attributaire de la lettre commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/ONIES/CIPM/2025 du 21 Avril 2025 pour la réalisation des travaux confortatifs au Gymnase Multisports de Mfandena pour un montant de trente-six millions cent vingt-deux mille cinq-cents soixante-douze (36 122 572) francs CFA TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée dans le journal des marchés publics ou toute autre publication habilitée.

Fait à Yaoundé, le 07 Juillet 2025

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM
- Archives/Chrono

Le Maître d'Ouvrage



François Félix EWANE